

INVESTISSEMENT PREVISIONNEL 2016

DEPENSES

DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	25 203 €
DEPENSES IMPREVUES	4 437 €
EMPRUNTS (capital)	24 000 €
REALISATION PLU (premières phases)	17 600 €
IMMOBILISATIONS (travaux et acquisitions détaillés ci-dessous)	222 760 €
TOTAL	294 000 €

RECETTES

VIREMENT PREVISIONNEL DU FONCTIONNEMENT	52 000 €
DOTATIONS FONDS DIVERS (fctva, taxe d'aménagement, excédent capitalisé)	73 700 €
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	7 300 €
EMPRUNTS ET DETTES	161 000 €
TOTAL	294 000 €



Mairie d'Amayé
sur Orne

La Gazette d'Amayé

JUIN 2016

N°34

SPECIALE BUDGET 2016

Je vous propose ci-dessous de découvrir le compte administratif 2015 de la commune ainsi que le budget prévisionnel 2016.

Comme je le précisais dans le bulletin municipal de janvier, l'équilibre financier des communes devient une véritable difficulté avec d'une part, des dotations de l'Etat en baisse et d'autre part, des compétences supplémentaires demandées aux communes. C'est pourquoi le conseil municipal n'a eu d'autre choix cette année que d'augmenter les impôts locaux de 2.5% afin d'équilibrer le budget (taux inchangés depuis 2010). Aucun investissement important n'est prévu, l'augmentation d'impôts ne servira qu'à faire face aux dépenses nécessaires pour le bon fonctionnement de la commune.

Bonne lecture à tous.

Martine DELAUNAY, adjoint chargée des finances

ACQUISITION LOCAL COMMERCIAL

Le 14 janvier 2009 le conseil municipal avait à l'unanimité, décidé qu'il ferait valoir son droit de préemption sur le local commercial dès lors que celui-ci serait à vendre afin d'assurer le maintien de commerces de proximité.

Par délibération en date du 14 mars 2016, le conseil municipal a confirmé son droit de préemption suite à la réception d'une déclaration d'intention d'aliéner du propriétaire.

Il nous paraissait indispensable d'assurer le maintien des commerces et acheter ce local permettra à la commune d'une part, de ne pas en changer l'affectation à savoir le commerce ou service et d'autre part de réguler le montant des loyers afin d'éviter aux commerçants de trop lourdes charges.

Il faut préciser que le terrain permettant la construction de ce local a été cédé en 1999 par la commune pour le franc symbolique à l'actuel propriétaire.

Après estimation du service des Domaines, la commune a préempté pour le montant demandé par le propriétaire à savoir 157 000 € augmenté de 3500 € de frais notariés soit un montant total de 160 500 € (plus reliquat tva).

Un emprunt sera réalisé dès la signature de l'acte et le taux sera définitif à ce moment là (aujourd'hui proposé 1.78 %).

L'annuité sera d'environ 12 700 €, les charges foncières 3200 € (assurance, impôts) soit 15 900 € alors que les loyers s'élèvent aujourd'hui à 16 188 €. **Cette opération sera donc indolore pour le budget de la commune et assurera la pérennité des commerces.**

TRAVAUX ACQUISITIONS ET AUTRES

Réalisation de document d'urbanisme PLU	17 600 €
Remplacement chaudière école	12 250 €
Acquisition local commercial	161 000 €
Travaux de pluvial Gde rue	22 032 €
Installation borne recharge véhicules électriques	2 978 €
Acquisition matériel informatique mairie	3 000 €
Achat lave vaisselle salle	4 000 €
Provision pour achat tracteur tondeuse	18 000 €

MAIRIE

Accueil : lundi 10h-12h mercredi 9h-12h jeudi 16h-19h

Tel : 02.31.80.54.49 Fax : 02.31.30.22.05 N° d'urgence : 06 45 17 47 56

Mail: mairie-amaye-surorne@wanadoo.fr ou par courrier (boîte aux lettres derrière la mairie)

La Gazette d'Amayé - Mairie d'Amayé sur Orne - numéro 34. Responsable de l'édition : Sylvain COLINO

BILAN 2015

FONCTIONNEMENT 2015

Dépenses :

	PREVU	REALISE
Charges à caractère général (eau, électricité, petit matériel, fournitures, assurances, entretien, affranchissement, taxes, documentation ...)	194 000 €	179 954.30 €
Charges de personnel (salaires, charges, assurances)	339 500 €	321 073.84 €
Charges de gestion courantes (subventions, participations ...)	138 900 €	131 879.35 €
Charges financières (intérêts emprunts)	29 000 €	28 955.57 €
Virement prévisionnel pour investissement	81 000 €	0
Dépenses imprévues	5 400 €	0
Impôts (FNGIR)	49 200 €	49 017.00 €
Charges exceptionnelles	6 000 €	22.00 €

TOTAL

843 000 €

710 902.06 €

Recettes :

Excédent antérieur reporté (en partie)	150 739.71 €	150 739.71 €
Produits des services (cantine, garderie, concessions)	97 800 €	96 668.61 €
Impôts et taxes (taxe d'habitation, taxe foncière, droits mutation)	325 300 €	338 211.44 €
Dotations subventions Etat et autres collectivités	252 000 €	269 876.70 €
Autres produits (revenus immeuble, location salle)	8 100 €	8 718.20 €
Produit exceptionnel	0	1 598.21 €
Remboursement sur rémunérations	9 060.29 €	9 792.04 €

TOTAL

843 000 €

875 604.91 €

INVESTISSEMENT 2015

Dépenses :	PREVU	REALISE
Déficit antérieur reporté	11 720.12 €	11 720.12 €
Dépenses imprévues	4 379.88 €	0
Remboursement emprunts (capital)	18 400 €	18 231.59 €
Révision documents d'urbanisme (PLU)	10 500 €	2 830.93 €
Immobilisations (travaux, gros achats)	86 000 €	49 651.16 €
TOTAL	131 000 €	82 433.80 €

Recettes :

Virement du fonctionnement	81 000 €	0
Dotations fonds divers (FCTVA, taxe d'aménagement, excédent capitalisé...)	46 700 €	54 005.07 €
Subventions d'investissement	2 800 €	2 806 €
Emprunts (provision caution)	500 €	420 €
TOTAL	131 000 €	57 231.07 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DEFICITAIRE DE 25 202.73 €

PRECISION : le solde d'exécution en investissement est toujours déficitaire puisque le virement prévisionnel (81 000 €) ne se réalise que l'année suivante dans la rubrique excédent capitalisé pour le montant réel du déficit et non sur la base d'une prévision.

En fonctionnement

Les dépenses ont été maîtrisées même si les dépenses de personnel augmentent chaque année en raison de l'ancienneté du personnel et aussi de l'augmentation des cotisations. Les recettes de fonctionnement ont été encaissées au-delà des prévisions budgétaires ce qui nous donne un résultat positif de 164 702.85 alors qu'il était de 187 959.96 en 2014. Cependant les dotations de l'Etat continuent de diminuer notamment la dotation globale de fonctionnement elle était en 2012 de 157 483 € en 2013 de 157 063 € en 2014 de 151 811 € en 2015 de 138 782 € Soit une diminution de 18 701 € en 3 ans

En investissement

Ont été réalisés les études, travaux et acquisitions suivantes :

Travaux d'étude du PLU	2 830 €
Charpente et couverture ateliers	13 498 €
Trottoirs Pommiers Ormes et Trembles	22 026 €
Travaux de pluvial (Résidence)	8 417 €
Création de bateaux pour de nouvelles constructions	3 442 €
Achat plaque commémorative	1 662 €
Remplacement balançoire stade	605 €

Ont été reportés sur l'année 2016 les achats suivants :

Remplacement du tracteur tondeuse
Remplacement du matériel informatique de la mairie

**BUDGET PREVISIONNEL 2016
FONCTIONNEMENT****DEPENSES**

CHARGES COURANTES (eau, elect,combustible, produits ...)	206 000 €
CHARGES DE PERSONNEL (salaires et charges)	338 000 €
DEPENSES IMPREVUES	4 000 €
VIREMENT PREVISIONNEL INVESTISSEMENT	52 000 €
CHARGES DE GESTION COURANTE (subventions, particip)	137 000 €
CHARGES FINANCIERES (intérêts d'emprunt)	29 700 €
IMPOTS ET TAXES	49 300 €

TOTAL**816 000 €****RECETTES**

EXCEDENT REPORTE	105 218 €
REMBOURSEMENT SUR REMUNERATIONS	2 782 €
PRODUITS DES SERVICES (cantine, garderie)	97 000 €
IMPOTS ET TAXES	343 000 €
DOTATIONS SUBVENTIONS	251 000 €
REVENUS DES IMMEUBLES (logement école, salle)	17 000 €

TOTAL**816 000 €**

Le budget prévisionnel de fonctionnement de 2016 est en nette diminution 816 000 € alors qu'il était de 843 000 € en 2015.

Plusieurs explications à cela : tout d'abord, l'excédent de fonctionnement ne cesse de se réduire d'année en année compte tenu de l'augmentation de dépenses que nous ne maîtrisons que partiellement : eau, électricité, assurances, frais de personnel, impôts, participations diverses, etc

Ensuite la dotation de l'Etat continue de diminuer (125 165 € annoncé en 2016 pour 138 782 € en 2015 soit encore 13 617 € de moins que l'an passé)

Et enfin, toujours de nouvelles obligations et dispositions qui induisent des dépenses obligatoires supplémentaires pour les communes, cette année et pour 3 ans mise en conformité des bâtiments et espaces publics aux normes handicapés (coût estimatif pour la commune 640430 €).

Malgré un budget restreint, un virement prévisionnel pour investir en baisse (52 000 € au lieu de 81 000 € l'an passé), nous avons dû avoir recours à une augmentation de 2.5% des taux d'imposition afin d'équilibrer notre budget (la recette supplémentaire attendue de 5000 € ne couvre même pas la moitié de la diminution de la dotation de l'Etat).

Malgré cela, nous continuons à travailler sur la diminution des dépenses que nous pouvons maîtriser et essayons d'avoir recours à de nouvelles recettes qui sont néanmoins limitées.

C'est ainsi que nous avons demandé aux parents d'élèves, depuis la rentrée de septembre, une participation financière à raison de 1.50 € par semaine et par enfant aux activités périscolaires afin d'en diminuer le coût (coût total des activités périscolaires 17 331 €, déficitaire de 2 400 € malgré la participation de l'Etat et des familles).

Dans le même temps, nous avons instauré une taxe de séjour de 1.20 € par nuitée par adulte hébergé dans le meublé de tourisme 5 étoiles.

Les dépenses

Depuis trois années, nous avons recours à des personnes qui exécutent des travaux d'intérêts généraux pour aider nos agents communaux pendant la période de congés d'été évitant ainsi d'alourdir les frais de personnel.

Depuis juin 2015, nous avons réduit l'éclairage public d'une heure, celui-ci ne s'allume qu'à 6 h du matin au lieu de 5 h précédemment.

Enfin le 24 février dernier, le maire et les adjoints ont demandé un régime dérogatoire au conseil municipal afin de réduire leurs indemnités à 32 % au lieu de 43% pour le maire et 9 % au lieu de 16.5% pour les adjoints comme le prévoit désormais de façon systématique la loi 2015-366 pour les communes de notre importance.